

# « On ne lâchera rien »

les résultats de l'appel à projets du Conseil départemental, 2 000 manifestants ont bloqué Angers hier.

**Bruno JEOFFROY**  
bruno.jeoffroy@courrier-ouest.com

La place du Ralliement, à Angers, avait un air de Fête de la musique avant l'heure, hier midi, lieu de rassemblement des professionnels de la protection de l'enfance en Maine-et-Loire. Avant les prises de parole, plusieurs groupes musicaux ont fait monter l'ambiance, même si le cœur n'y était pas vraiment. Cette nouvelle manifestation contre l'appel à projets commandé par Christian Gillet montre, avec plus de 1 800 manifestants dans la rue, que l'heure de la résignation n'a pas encore sonnée.

## « Gillet est foutu. Il va battre en retraite »

La place est noire de monde. Noir, le dress-code du jour. Apaech (Chopin), Cassiopée (Candé), Les Tournelles (Saumur), Arpège (Angers), Les Écureuils (Montreuil-Juigné), Le Cap (Baugé)... chaque structure porte un cercueil siglé des dates de création et de dissolution des dites associations. Larme dessinée sur masques blancs, boîtes de fer-blanc et sifflets pour faire du bruit, chacun est équipé. « On ne comprend pas, explique Évelyne, la cinquantaine. On a tous jours effectué notre métier avec cœur. On ne nous a jamais faits de reproche et là, comme d'un coup de baquette magique, on disparaît, plus apte à éduquer ces enfants ». Si c'est le cas. Si nous ne sommes pas capables d'éduquer les enfants qui nous sont confiés, que Christian Gillet nous les retire de suite. Sinon, c'est non-assistance à personne en danger ! », ajoute un éducateur s'invitant dans l'échange. « Oui, nous aussi, nous sommes écoeuvrés, interrompt Léa, en plein cursus d'éduc spé. Un concours pas facile à décrocher et des études assez longues, pour en arriver là ? ». Les premières manifestations locales - il y en avait encore une, samedi dernier à Candé -, comme les manifestations départementales, n'avaient, jusque-là, jamais rassemblé plus de 800 personnes. Ils étaient plus de

Angers, boulevard Foch, hier. Près de 2 000 personnes ont défilé dans les rues d'Angers, refusant les résultats de l'appel à projets diligenté par le conseil départemental de Maine-et-Loire. Photo CO - Laurent COMBET.

double hier, refusant toujours et encore les résultats de ce dossier porté par Christian Gillet en personne. Et pour la première fois, les étudiants dans ce domaine, se sont joints à la grève. Et ils n'étaient pas les seuls. Des délégations de différents départements ont convergé vers le Ralliement, le bien nommé. Des délégations du 35, du 37, du 44, 59, 62, 72, 75, 78, 85, 92, 93 avaient fait le déplacement. « Ce qui se passe en Maine-et-Loire actuellement est regardé ailleurs, explique un délégué syndical. Si, hélas, ça marche là, la méthode sera

copiée. La protection de l'enfance est en danger. Un enfant n'est pas une marchandise et une variable budgétaire ». À l'heure des prises de parole, sur le parvis du théâtre, le collectif rassemblement des salariés des différents structures associatives du département, a brandi les journaux locaux de samedi dernier. « Regardez, lance le porte-parole. Christian Gillet se paie de la publicité pour expliquer à tout le monde que son choix est le bon, et répète à qui veut l'entendre qu'il ne faut pas instrumentaliser les enfants. Personnellement, je ne suis pas sûr que ça sonne n'est dupe ».

**Camp retranché**  
Hier soir, à l'occasion de la 1<sup>re</sup> soirée du Festival d'Anjou (manifestation financée par le Conseil départemental), des manifestants ont interpellé le parterre d'invités à son arrivée. Le président du Conseil devait s'en doubler (nos éditions de samedi), l'URIOPSS dénonce à son tour le détournement de la procédure (lire ci-dessous). A battre le pavé sous la chaleur, certains sont affirmatifs : « Gillet est foutu. Il va battre en retraite ». Rien n'est gagné pour eux, mais la balance semble, en quelques jours, pencher en leur faveur.

## Chopin, Jo Bithume et les cercueils



Photo CO - Laurent COMBET

Les salariés de la protection de l'enfance pleurent le mauvais coup joué par Christian Gillet.

On appelle ça « le carré ». Le carré, pour les manifestants à Angers, est formé des boulevards Foch, Carnot, Ayrault, berges, Roi René, Foch. Et ce « carré » a été respecté hier, perturbant fortement la circulation entre 15 heures et 18 heures.

Au final, sur un boulevard Foch

drôle d'ambiance. On a allumé des bougies, déposé des doudous et des jouets.

Comme à la Saint-Jean, le feu a été mis aux cercueils, mais ce n'était pas un carnaval.

Dans un communiqué, l'URIOPSS note « de nombreux paradoxes dans l'énoncé des arguments du Département quant à la justification du recours à cette démarche et à ses suites ». Et Anne Postic de lister : « Paradoxe entre la volonté d'économies annoncée, suite au rapport de la Chambre régionale des comptes, via une fourchette de prix indiquée dans le cahier des charges, et la

## Une procédure d'appel à projets « détournée » d'après l'URIOPSS

À son tour, l'Union régionale inter-fédérale des organisations privées sanitaires et sociales (URIOPSS) des Pays de la Loire, dénonce le recours, par le Département, à la procédure d'appel à projets.

Anne Postic, la directrice régionale de l'URIOPSS, reconnaît la nécessité d'adapter l'offre d'accompagnement aux nouveaux besoins des enfants et de leurs familles. Toutefois, sa structure a demandé, à plusieurs reprises, au Conseil départemental de mettre en place des « contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens », tout en dénonçant l'utilisation de la procédure d'appel à projets, au regard du cadre juridique du Code de l'action sociale et des familles.

Dans un communiqué, l'URIOPSS note « de nombreux paradoxes dans l'énoncé des arguments du Département quant à la justification du recours à cette démarche et à ses suites ». Et Anne Postic de lister : « Paradoxe entre la volonté d'économies annoncée, suite au rapport de la Chambre régionale des comptes, via une fourchette de prix indiquée dans le cahier des charges, et la

possibilité que le Département accorde des moyens supplémentaires aux associations retenues afin de faciliter l'embauche des salariés avec ancienneté ; paradoxe encore, entre la décision du Département de ne plus confier des enfants du Maine-et-Loire à certaines associations, tout en maintenant leurs autorisations de fonctionnement et en s'agérant à ces mêmes associations d'accompagner d'autres publics relevant juridiquement de la protection de l'enfance (les mineurs non accompagnés) ; paradoxe toujours, entre le souhait de proximité du Département, pour rapprocher le lieu d'accueil des enfants et le lieu de résidence des parents, et l'invitation faite aux associations non retenues d'accueillir des enfants d'autres conseils départementaux ».

Pour l'URIOPSS, décideurs publics et acteurs associatifs doivent « favoriser la co-construction des politiques publiques, par un dialogue de qualité et dans la durée ».

Mais est-il encore temps de penser à cette co-construction alors que les volontés ne semblent pas s'être entendues déjà en amont du lancement de l'appel à projets ?